

SOMMAIRE

Page 1

La SRAD... de quoi ?
Le SAV "Tous Normands".

Page 2

Les "autorisations" du parc du Tréport.
Les 300 M€ de Delphine Manceau.

Page 3

Le savoir-vivre des Normands.
La bataille d'Évreux.

Page 4

Députés : le RV des municipales.
Les investissements.

Le SAV "Tous Normands !"

On ne peut pas reprocher à Hervé Morin de rester enfermé dans son bureau. Chaque semaine, ses déplacements sont nombreux, il aime le terrain, "être au contact" est pour lui la meilleure façon de promouvoir sa politique.

- Depuis le 9 novembre, il a décidé de renforcer sa présence en organisant "un road show", baptisé "Tous Normands" qui lui permettra de sillonner la Normandie dans tous les sens jusqu'en février prochain.

- De Vire à Lisieux, en passant par Yvetôt, Avranches, Alençon, Vernon ou Bayeux, une vingtaine de rencontres sont programmées afin d'expliquer les grandes politiques régionales : les transports, l'énergie, les jeunes, les entreprises, l'emploi, l'agriculture, les territoires, le sport et la culture...

- Elles sont ouvertes à tous et doivent permettre à chacun "de s'informer sur les politiques et de se renseigner sur les aides mises à sa disposition par la Région..."

Commentaire : Hervé Morin assure ici son SAV ; les lieux choisis ne sont pas anodins, les 20 principaux EPCI de Normandie.

Pour en savoir davantage :

<https://www.normandie.fr/rencontres-tous-normands>

Le SRAD... de quoi ?

• Inutile de s'exciter : 2020, c'est loin.

Lancée par la Région, le 2 février 2017 à Caen, en présence de nombreux élus, l'élaboration du SRADDET est - sur le papier - un engagement très important, même si l'acronyme est parfaitement incompréhensible.

- On parle ici du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, un "schéma de schémas" qui doit définir une stratégie globale de développement pour la Normandie, dans des domaines aussi différents que la gestion des déchets, l'amélioration de la mobilité, la préservation de la biodiversité, la lutte contre les pollutions, le désenclavement des territoires ruraux, la valorisation de l'énergie, l'utilisation économe de l'espace... Dit comme ça, c'est déjà très compliqué, mais les Régions n'ont pas le choix : la loi NOTRE les oblige à construire cette "usine à gaz" comme le disent de nombreux élus.

- En Normandie, Hervé Morin et Guy Lefrand (son VP. en charge du dossier) savent qu'ils n'ont pas le droit de se tromper. Le SRADDET sera en effet un document "prescriptif", comprenez que ses prescriptions seront opposables aux documents d'urbanisme préexistants, comme - par exemple - les SCOT et les PLU, ce qui inquiète naturellement les communes, les EPCI et les Départements. La Région les privera-t-elle d'une partie de leur liberté d'action ? Hervé Morin se veut rassurant en parlant de "coproduction".

- Heureusement, les Régions ont un peu de temps. Elles ont trois ans pour rédiger le schéma : la phase 1 dite "de concertation" est maintenant terminée, elle a duré 1 an (printemps 2017/été 2018) ; aujourd'hui, on est entré dans la phase de "consultation" qui s'achèvera à l'été 2019 (toutes les parties prenantes sont invitées à donner leur avis), viendra enfin la phase "d'approbation" du document final par la préfète de Région, à l'automne 2019, pour une entrée en vigueur du SRADDET, début 2020.

Question : depuis l'opération de lancement, entendez-vous parler du SRADDET ? Non. Et pourtant, sur le site "Normandie.fr", la Région rappelle qu'elle a organisé 5 ateliers thématiques en 2017, que 5 nouvelles rencontres se sont tenues l'été dernier et que "désireuse d'associer un maximum de Normands, elle a invité le grand public à donner son avis via un questionnaire en ligne." Le grand public ? 218 réponses au questionnaire ont été reçues en 2017, 286 en 2018... une misère. En réalité, personne ne parle du SRADDET, car personne ne veut en parler. Tous les grands élus sont pareillement discrets, pas de portage politique, un "machin" trop compliqué, mais la loi, c'est la loi et le travail se fait en petit comité, à minima, "entre techno-initiés". Le SRADDET ? Inutile de s'exciter : 2020, c'est encore loin et tout peut arriver.

• Et pourtant...

Les Normands ont besoin de s'accorder sur les solutions à apporter à leurs problèmes communs. Quelques exemples :

- Comment répondre à la panne démographique de la région : augmentation

Delphine Manceau : 300 M€.

Directrice générale de Neoma Business School, Delphine Manceau prévoit d'investir 300 M€ dans les 5 ans à venir pour conforter la place de son école dans le peloton de tête des grandes écoles de management françaises.

- L'une des opérations principales est le déménagement de son "campus parisien", dans de nouveaux locaux, pas très loin de la place d'Italie, à l'horizon 2021, afin de quintupler le nombre d'étudiants formés dans la capitale : 300 aujourd'hui, 1 500 attendus demain. Coût : 80 M€. Dans la foulée, les campus de Rouen et de Reims vont aussi être reconstruits ou déplacés, là encore des opérations importantes.

Faut-il le rappeler ? depuis le début de l'année, NBS est présidé par Michel-Edouard Leclerc.

Matthieu Millet accélère.

Meilleur entrepreneur de l'année en Normandie, Matthieu Millet, fondateur de Remade (Poilly – 50), continue d'avancer à vitesse grand "V".

- Dans l'Eure, vient de reprendre la plate-forme logistique Yuulog de Champenard, près de Vernon, depuis peu placée en règlement judiciaire.

- Dans un premier temps, 80 emplois seront repris, le chiffre pourrait augmenter avec la montée en puissance de la nouvelle activité : le site sera dédié à la réparation des smartphones et tablettes, la grande spécialité de Remade.

Oril : le plan Frédéric Séraïl.

Nouveau directeur d'Oril Industrie à Bolbec (76), Frédéric Séraïl travaille au développement de son site à l'horizon 2023. Première étape : la création d'InnoPrep, une unité de 500 m² destinée à préparer les molécules (Oril fabrique des principes actifs pour l'industrie pharmaceutique) moyennant un investissement de près de 6 M€.

- L'opération est soutenue par la Région ; Hervé Morin avait visité cette usine quelques mois seulement après son élection. Autre priorité du nouveau directeur : la réduction des risques de pollution.

Rappelons qu'Oril Industrie est une filiale du groupe Servier.

des décès, diminution des naissances, des jeunes diplômés qui s'en vont, des territoires (comme l'Orne) ou des villes (comme Le Havre) qui voient leur population reculer et qui s'interrogent sur leur attractivité ?

- Comment favoriser la création d'emplois et lutter contre la précarité ? La région compte 175 000 chômeurs de catégorie A, 285 000 toutes catégories confondues et, surtout, 480 000 habitants qui connaissent la pauvreté, en vivant avec moins de 1 000 € par mois. Que fait-on ?
- Comment éviter la "féodalisation" de la Normandie qui s'organise de plus en plus autour de ses 3 grands "comtés" (la Métropole, la CODAH et Caen-la-Mer), au détriment des châtellenies périphériques et des "marches lointaines" qui se sentent oubliées ; trois "comtés" qui se vivent comme autant de petites républiques autonomes, entretenant avec l'administration centrale d'Hervé Morin des relations comparables à celles des États européens avec la Commission de Bruxelles ? De fait, si rien n'est fait, la Normandie peut devenir un "archipel de territoires" désunis.
- On le sent déjà dans le déséquilibre qui existe entre la Normandie "parisienne", celle de Rouen et de la vallée de la Seine, et l'autre Normandie, celle de Caen et de l'Ouest. Un déséquilibre qui va sûrement s'accroître avec l'intervention prochaine de l'État dans la réorganisation du système portuaire et la nouvelle programmation des infrastructures routières et ferroviaires prévue par la loi LOM. Là encore, si rien n'est fait, les Bas-Normands vont se sentir à l'écart ; les crispations avec les Haut-Normands vont se multiplier ; ça ne sera pas bon pour la région ; la réduction de ce déséquilibre est une nécessité.

On le voit, les questions sans réponses sont nombreuses et, avec ou sans le SRADDET, elles resteront posées. Oui, la Normandie a besoin d'une réflexion en profondeur sur sa stratégie de développement ; l'ambition est de mettre en ligne tous les acteurs institutionnels (l'État, la Région, les Départements, les Agglomérations et les autres EPCI, sans oublier l'Europe), sur des objectifs communs, afin d'éviter la dispersion des énergies. S'il était "politiquement défendu", le SRADDET pourrait être cette "matrice d'articulation".

Mon commentaire : le peu d'enthousiasme suscité par le SRADDET ne s'explique pas seulement par la complexité "technocratique" de l'exercice. Peut-être s'explique-t-il aussi par un défaut de leadership. La Normandie a beaucoup d'élus de poids comparables qui s'observent et passent des compromis ; en existent-ils suffisamment "gros" pour entraîner les autres comme le faisaient jadis Antoine Rufenacht ou Laurent Fabius ? Posons-nous la question.

Et pendant ce temps-là...

• Parc du Tréport : il y a autorisation...et autorisation.

Le 6 novembre, la presse normande a publié que la Société EMDT en charge du projet de parc éolien du Tréport "venait de recevoir l'autorisation d'exploiter ses installations au large des côtes normandes". L'information a été immédiatement reprise par la presse nationale.

- Elle aurait dû surprendre puisque le projet est soumis à enquête publique jusqu'au 29 novembre et que sa réalisation est précisément subordonnée aux résultats de cette enquête.

- Mais les journalistes ont cru, de bonne foi, à l'arrêté ministériel d'autorisation du 12 octobre publié le 6 novembre au JO. L'ennui, c'est qu'il ne faut pas confondre "autorisation d'exploiter" et... "autorisation de construire".

L'autorisation du 6 a été délivrée au titre du "code de l'énergie" à EMDT, lauréat de l'attribution par l'État de l'appel d'offres du Tréport. C'est une formalité "juridique et administrative" indépendante des autorisations nécessaires à la construction du parc éolien, en particulier au titre de la loi sur l'eau et des concessions d'utilisation du domaine public maritime. En d'autres termes, son obtention ne préjuge en rien de l'obtention future de l'autorisation de construire.

En attendant, l'information a fait le buzz chez les partisans comme chez les opposants ; calmons-nous, l'enquête publique continue.

La gouvernance du CD 50.

La gouvernance du conseil départemental de la Manche vient d'évoluer après les décès des conseillers départementaux Pierre de Castellane (canton de Quettreville-sur-Sienne) et Bernard Tréhet (canton d'Isigny-le-Buat).

Le président Marc Lefèvre a attribué les délégations suivantes :

- Jean-Claude Heurtaux, conseiller départemental du canton de Quettreville-sur-Sienne : attractivité des filières d'enseignement supérieur au sein de la commission Attractivité.
- Jean-Paul Ranchin, conseiller du canton d'Isigny-le-Buat : insertion par l'économie au sein de la commission des Solidarités.
- D'autre part, Anne Harel, conseillère départementale du canton de Coutances, est désormais présidente de la commission des Solidarités.

La COP de Laurent Fabius.

Très discret dans la région depuis son arrivée au Conseil constitutionnel, Laurent Fabius devrait participer à la journée "des engagements" de la COP21 locale de Rouen, qui se tiendra le 29 novembre. Tout un symbole pour celui qui a permis la signature des accords de Paris.

Peggy Louppe à la "TCAR".

C'est une spécialiste du transport ferroviaire (plus de 11 ans chez SNCF) qui prend la direction de Transdev Rouen.

- Peggy Louppe succède à Arthur Nicolle, appelé à prendre de nouvelles fonctions au Canada, elle va gérer le réseau de transport urbain de la Métropole et participer à l'expérimentation du véhicule autonome, la grande affaire de Frédéric Sanchez.

La piste de Carpiquet.

C'est confirmé. Caen-la-Mer et le Département 14 vont financer l'allongement de la piste de l'aéroport de Carpiquet (+ 350 m) pour accélérer le développement de la première plateforme normande. Le coût est de 11M€, l'échéance fixée à 2022, avec pour objectif de doubler le trafic (500 000 passagers espérés) en accueillant de plus gros porteurs.

A noter : la Région participera-t-elle au financement ? Elle s'interroge.

Mortalité en hausse...

Les Normands manqueraient-ils de savoir-vivre ?

Selon les dernières statistiques de l'INSEE, 32 290 Normands sont décédés en 2015, un chiffre en hausse de 5,5% en un an. Cette augmentation importante s'explique notamment par "l'entrée en vieillesse" des générations du baby-boom, ce qui signifie que les Normands vont être de plus en plus nombreux "à manquer de savoir-vivre".

- Les tumeurs et les maladies cardio-vasculaires restent les deux principales causes de décès ; elles représentent 56% du total ; viennent ensuite les "décès de causes inconnues ou mal définies"; les maladies de l'appareil respiratoire (en forte hausse : + 16,2% sur un an), les accidents/intoxications/suicides et, enfin, les maladies du système nerveux et des organes des sens.
- Un indicateur préoccupant : un décès sur cinq est "prématuré" puisqu'il survient avant l'âge de 65 ans. Comme partout en France, les hommes sont deux fois plus touchés que les femmes : 25% de décès prématurés pour les uns, 12% pour les autres...
- Notons que la Normandie est, avec les Hauts de France, l'une des régions les plus touchées par la mortalité prématurée.

Commentaire : la lutte contre la mortalité prématurée, grâce à une forte action de prévention, est l'une des grandes priorités du Projet Régional de Santé (2018-2023) de l'ARS.

Vie politique

Horizon 2020 : la bataille d'Évreux est engagée...

Maire LR d'Évreux et président de la Communauté d'agglomération d'Évreux Porte de Normandie (la 5^e de la région par l'importance de sa population) Guy Lefrand traverse une passe très difficile. Une partie de sa majorité municipale s'est désolidarisée de sa gestion et vient de créer un groupe "à part".

- À l'origine du conflit, un profond désaccord sur la politique financière de la ville, lui veut continuer d'investir massivement tout en diminuant les impôts, les autres jugent cette stratégie irresponsable. Bref, en dépit des arrangements de dernière minute, la droite vient d'éclater.
- Naturellement, la gauche enfonce le clou. Pour le groupe d'opposition, Timour Veyrou (PS) dénonce l'envolée de la dette ("1 500 € par habitant

Et pendant ce temps-là...

• CMB aide Renault.

La Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage (CMB – Président : Jacky Bidot) a lancé la construction de 1 900 m² d'ateliers destinés à répondre aux besoins de développement de l'entreprise Renault, spécialisée dans la carrosserie de poids lourds. Coût de l'opération : 1,9 M€, remboursables par l'entreprise sous la forme d'un crédit-bail ; fin des travaux prévue au printemps 2019.

• 35 M€ pour le futur Palais des Sports de Caen.

Le futur palais des sports de la communauté urbaine de Caen-la-Mer sera construit à Caen, à côté de l'actuel palais, inauguré en mai 1968, rue Joseph Philippon, qui deviendra par contrecoup une salle d'entraînement. Le nouvel équipement sera opérationnel en 2022 ; coût de l'investissement : 35 M€.

• Un incubateur de start-up pour Dieppe-Maritime.

Président de la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime, Patrick Boulier va annoncer prochainement l'installation d'un incubateur accélérateur de start-up dans le pôle d'activités de DMI à Arques-la-Bataille (76).

Le pôle DMI, Digital Manufacture Innovation, est un lieu dédié à la création d'entreprises (c'est une pépinière), à la formation et à l'impression 3D.

Système U s'agrandit.

Système U vient de lancer l'agrandissement de sa plate-forme logistique de Beuzeville (27), au cœur du triangle Rouen-Caen-Le Havre. Le nouveau bâtiment (8 900 m²) sera prêt dans un an ; coût de la construction : 20 M€.

NCI regarde vers Paris.

Soutenu par Bpifrance, le fonds d'investissement normand NCI vient de prendre le contrôle majoritaire de la société Welcome Media, leader français de l'extension d'audience pour les médias, les marques et les e-commerçants.

- C'est une bonne acquisition, les perspectives de développement de l'entreprise sont excellentes.

Mon commentaire : depuis sa création en 2008, Welcome Média a toujours été 100% "parisienne". NCI bouscule donc les frontières de la Normandie pour aller chercher ailleurs les clés de son futur développement. Oui, NCI a besoin d'espace et l'Île-de-France est son nouveau terrain de chasse. D'ailleurs, NCI se présente désormais comme "un acteur majeur du capital investissement sur l'axe Paris Seine Normandie : c'est un signe.



Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, rue de l'Argillière - 27910 Les Hogues

Abt : 250 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)



Lettre hebdomadaire éditée par :

Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues
Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 | 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

Abonnement : 250 € TTC/an pour 44 n°
(TVA 2,1%)

Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros
SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

contre 900 € ailleurs"), la multiplication des impayés ("2 700 factures s'entassent sur le bureau du maire") et réclame un audit complet des comptes et un moratoire sur les nouveaux travaux.

- Résultat : à 18 mois des élections municipales, Guy Lefrand est affaibli et ses difficultés locales ternissent son image d' élu référent à la Région où il est le vice-président en charge des collectivités locales et chez ses amis LR qui pensaient avoir trouvé en lui un point d'appui solide pour se réorganiser en Normandie.

Mon commentaire : pour lui, cette crise arrive au plus mauvais moment ; Guy Lefrand est un adversaire politique de Sébastien Lecornu ; dans l'Eure, les amis du ministre sont partout présents ; en réalité, la bataille des municipales à Évreux vient de commencer, pour le maire actuel, elle s'annonce très compliquée, les batailles du moment vont laisser des traces.

Les députés ont rendez-vous avec les municipales.

Rester au Palais Bourbon ou tenter l'aventure des municipales en 2020 ? Beaucoup de députés normands commencent à se poser la question, notamment dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

- Dans la 5^e de Seine-Maritime, Christophe Bouillon (PS) va très certainement se présenter à Barentin ; à 70 km de là, dans la 8^e, Jean-Paul Lecoq (PCF), autrefois maire de Gonfreville-l'Orcher, s'intéresse beaucoup au Havre et cherche à évaluer ses chances face à Luc Lemonnier, dans l'attente de savoir quelle sera la trajectoire politique d'Edouard Philippe. Dans la 4^e de l'Eure, Bruno Questel, l'ancien maire de Bourgtheroulde, observe maintenant la situation à Louviers, dont le maire est François-Xavier Priolaud, un proche de Sébastien Lecornu, passé au MODEM, en laissant ouvertes toutes les possibilités. Toujours dans l'Eure, les amis de Fabien Gouttefarde, député de la 2^e circonscription, sont de plus en plus nombreux à penser que ses chances de battre Guy Lefrand à Évreux sont de plus en plus grandes et qu'il devrait se présenter.

Mon commentaire : on le voit, la loi sur le non-cumul des mandats commence à produire ses effets ; beaucoup de députés veulent retourner sur le terrain pour être utiles aux habitants ; ils anticipent aussi la réduction de 30% du nombre de parlementaires annoncée par le gouvernement, avec la réforme institutionnelle, toutes les circonscriptions vont être redécoupées ; une dose de proportionnelle est aussi prévue aux législatives ; bref, les municipales sont un rendez-vous à ne pas manquer.

Et pendant ce temps-là...

• Sénalia choisit Rouen.

Positif pour la Normandie : le groupe Sénalia, 1^{er} exportateur céréalier Français, a décidé de transférer son siège social de Chartres vers Rouen, d'ici à 2021. Ce n'est pas une surprise, Sénalia est surtout "une entreprise rouennaise" puisqu'elle exploite les plus importants silos portuaires céréaliers et agro-industriels du port, avec une capacité totale de plus de 800 000 tonnes.

Par ailleurs, rappelons que sur le marché des exportations de céréales, les groupes Sénalia et Scael (via sa filiale Lecqueur SA), ont décidé de travailler ensemble pour améliorer l'efficacité de leurs outils sur le port de Rouen.

• Centrale du Havre : la messe est dite.

Jusqu'au dernier moment, avec l'appui d'EDF, Luc Lemonnier espérait pouvoir "verdifier" et "décarboner" la centrale thermique du Havre pour éviter sa fermeture. Mais la messe est dite : François de Rugy, le nouveau ministre de la Transition écologique, vient de confirmer l'arrêt en 2022 des 4 dernières centrales à charbon françaises, dont celle du Havre.

Pour Luc Lemonnier, la nouvelle bataille est celle de la reconversion du site dans le cadre des CTE, les contrats de transition écologique, François de Rugy a promis que tout sera fait pour limiter la casse. À voir...